

Communiqué de presse  
Paris, le 08/10/2020

## **Reconversion des personnes en situation de handicap : Transitions Pro Île-de-France et l'Agefiph renforcent l'accès à la formation grâce à un partenariat**

**Le 8 octobre 2020, Transitions Pro et l'Agefiph ont signé pour l'Île-de-France une convention de partenariat portant sur la reconversion et l'accès à la formation des personnes en situation de handicap en présence d'Éric Dumartin, Président de Transitions Pro Île-de-France, Pascal Coyo, Vice-Président de Transitions Pro Île-de-France et de Lahouari Merabti, Délégué Régional Agefiph Île-de-France.**

Depuis plus de 20 ans, l'Agefiph et Transitions Pro Île-de-France (ex Fongecif) poursuivent leur collaboration avec un objectif commun : favoriser la reconversion et la formation des personnes en situation de handicap. Dans un contexte difficile lié à la situation sanitaire et économique en France, ce partenariat fait d'autant plus sens qu'il cible en priorité les publics les moins qualifiés en situation de reconversion professionnelle.

### **Des objectifs clairs**

**Les contours de cette convention de partenariat ont pour objectif de promouvoir, développer et faciliter l'accès à la formation des personnes en situation de handicap, par :**

- La connaissance et la mise en partage des offres de service de Transitions Pro Île-de-France et de l'Agefiph,
- L'appui de Transitions Pro Île-de-France dans l'accompagnement des opérateurs pour permettre la mobilisation de leurs outils afin de conseiller les salariés dans leur Projets de Transition Professionnelle.
- L'appui à la professionnalisation des équipes de transition professionnelle mise en œuvre par l'Agefiph.

Ce partenariat ciblera les personnes ayant le statut de personne handicapée ou encore les personnes engagées dans une démarche de reconnaissance de leur handicap.

La situation de ces publics peut relever d'un impératif pour le maintien dans l'emploi, notamment dans les cas où le handicap oblige la personne à opérer une reconversion, ou bien d'une nécessité de maintenir l'employabilité, pour réaliser une reconversion demandée par le salarié.

### **De nombreux potentiels bénéficiaires**

Depuis le début de l'année 2020, Transitions Pro Île-de-France a reçu 165 dossiers de demandes reconversions relevant de travailleurs reconnus en situation de handicap. L'Agefiph accompagne cette montée en charge en cofinçant 100 projets pour des travailleurs handicapés.

Le Projet de Transition Professionnelle est l'outil phare de Transitions Pro. Il permet aux salariés de se reconverter professionnellement en bénéficiant du financement de leur formation pendant laquelle leur rémunération est maintenue.

Transitions Pro Île-de-France et l'Agefiph œuvrent dès aujourd'hui au renforcement de ce partenariat pour 2021 en lien avec les partenaires de l'écosystème francilien. Les deux entités ont pour ambition d'accompagner encore davantage les personnes en situation de handicap dans leurs projets de reconversion et de formation.

**Éric Dumartin, Président de Transitions Pro Île-de-France :** *"Nous voulons affirmer notre soutien aux travailleurs en situation de handicap. Pour que cette aide soit possible, il faut mettre en place des partenariats, et celui avec l'Agefiph a d'ores et déjà porté ses fruits : pour 2020, l'objectif de financement de projets de personnes ayant un handicap est quasi atteint. Notre regard est maintenant tourné vers l'avenir, pour aller encore plus loin en 2021."*

**Pascal Coyo, Vice-Président de Transitions Pro Île-de-France :** *"Les personnes en inaptitude ont déjà été incluses dans les priorités qui nous ont été communiquées par France Compétences. C'est en quoi le partenariat avec l'Agefiph est emblématique : non seulement il s'inscrit dans nos nouvelles prérogatives, mais de plus le parcours d'une personne en situation de handicap est singulier, il nécessite une capacité à être proche de l'individu. C'est une caractéristique importante de notre métier, chez Transitions Pro Île-de-France."*

**Lahouari Merabti, Délégué Régional de l'Agefiph :** *"Cette signature est une belle opportunité de développer et promouvoir la formation professionnelle, au service des personnes en situation de handicap. Le Projet de Transition Professionnelle permettra de favoriser le maintien dans l'emploi et l'évolution de l'employabilité des personnes en situation de handicap, améliorant in fine le taux d'emploi de ces publics."*

*L'Agefiph IDF et Transitions Pro entendent structurer leurs actions en cohérence avec leurs objectifs stratégiques respectifs, pour répondre aux enjeux d'une politique handicap ambitieuse, en faveur des salariés en reconversion."*

\*\*\*

#### **À propos de Transitions Pro Île-de-France**

Transitions Pro est une structure paritaire, dirigée par les partenaires sociaux qui s'engagent en faveur du développement des compétences, de la transition professionnelle et plus généralement en faveur de l'emploi dans les territoires.

Actrices majeures de la formation professionnelle, les associations Transitions Pro sont les partenaires des salariés qui souhaitent se reconverter. Elle viennent prendre le relais du Fongecif, qui a disparu le 31/12/2019, et sont régionalisées.

Transitions Pro Île-de-France propose ainsi à ses bénéficiaires un outil de reconversion, le PTP (projet de transition professionnelle), qui représente son dispositif phare aujourd'hui. Il permet de financer une formation en prenant en charge le coût de celle-ci, ainsi que le salaire de la personne durant la période de formation.

Pour en savoir plus : <https://www.transitionspro-idf.fr>

#### **À propos de l'Agefiph Île-de-France**

L'Agefiph agit au niveau local, sur la base d'une stratégie et d'une politique définies au niveau national. Ses instances dirigeantes, regroupées en région parisienne, s'appuient sur les délégations régionales qui sont en contact direct avec les entreprises et au plus près des besoins des personnes handicapées.

Près de 450 collaborateurs œuvrent chaque jour à l'accomplissement de ses missions. 70% d'entre eux travaillent dans nos délégations régionales.

L'Agefiph assure une mission de service public qui s'inscrit notamment dans le cadre d'une convention pluriannuelle signée avec l'Etat et les principaux acteurs de la politique de l'emploi des personnes handicapées.

Pour en savoir plus : <https://www.agefiph.fr/>

#### **Contacts Presse :**

##### **Transitions Pro Île-de-France**

Christelle Berne  
Chargée de communication  
[c.berne@transitionspro-idf.fr](mailto:c.berne@transitionspro-idf.fr)

##### **Agefiph Île-de-France**

Corinne Affret  
Chargée d'études référente communication  
[ile-de-france@agefiph.asso.fr](mailto:ile-de-france@agefiph.asso.fr)